

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2013

L'an deux mille treize, le six décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude NOUVEAU, Maire.

Tous les Conseillers étaient présents, à l'exception de :

- Mme Stéphanie LETHENET, absente excusée
- Mr Eric FORGERAIS, qui a donné pouvoir à Mme Christine GIRAUD
- Mr André VADOT a quitté la séance à 19h30, qui a donné pouvoir à Mr Jean-Claude NOUVEAU
- Monsieur CHANAS a quitté la séance à 19h30, qui a donné pouvoir à Mr GAUTHIER

1- DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Gilles GAUTHIER est nommé secrétaire de séance.

2- APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 NOVEMBRE 2013

Monsieur Gilles GAUTHIER donne lecture du procès verbal de la réunion du 08 novembre 2013, celui-ci n'appelant aucune observation, il est par conséquent adopté à l'unanimité.

3- FINANCES

Monsieur FLECHE à présenté le récapitulatif des investissements communal de 2008 à 2013.

Annulation d'une décision modificative (délibération)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à une annulation de la décision modificative n°3.

Décision modificative du budget investissement (délibération)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à un transfert de crédits en Section d'investissement dépenses :

Le transfert de crédit déduire est de 600 € du compte .. article 61 522 « »

Le transfert de Crédit à ouvrir de 600 € au compte article 73 921 « Attribution de compensation du Grand Chalon »

Investissement 2014 par anticipation (délibération)

L'école à demandé en 2012 des tapis de sol pour les activités, cette achat n'a pas encore été effectuée.

Cette année 2013, 2 bornes incendie ont été changées. Une facture a été reçue pour régler une des bornes. La deuxième borne reste à régler.

L'achat des tapis de sol et de la deuxième borne d'incendie seront programmés pour l'année 2014 par anticipation du budget 2014.

4- ECOLE

Fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires :

Monsieur DUMAS expose que l'aide versée par l'ETAT de 50 € par enfant pour la mise en place des rythmes scolaires et maintenu pour l'année scolaire 2014.

Concernant l'école de FARGES, ½ atelier ne s'est pas déroulé.

Ce qui porterait l'aide à environ 53 ou 54€ par enfant.

EQUIPEMENT NUMERIQUE

Le jeudi 28 novembre 2013 est venu à l'école Monsieur BRUNO responsable du Grand Chalon de l'école numérique. Il est venu expliquer la dotation du Grand Chalon concernant l'équipement numérique à la commune de FARGES.

Sont proposés deux vidéos-projecteurs interactif, fixé au dessus du tableau au mur, des nets books, un disque dur externe, une valise de rangement, de protection et de recharge pour les nets books et un appareil photo numérique.

L'enveloppe de répartition reste à déterminer (8 net book, 2 portables enseignants ou 10 net book par de portables enseignants..)

Le matériel sera livré et configuré.

Une formation technique pour les enseignants sur quelques heures sera prévue.

Il sera nécessaire de prendre un deuxième abonnement à orange, car le débit sera ralenti.

L'équipement est prévu d'être mise en place pendant les vacances de Noël.

Les tablettes ne sont pas comprises dans la dotation, elles peuvent être prêtées

5- GRAND CHALON

Conseil Communautaire

Les droits de mutation du département distribués aux communes diminue de près de 10% en 2014. En 2012 pour la commune de FARGES cela correspondait à environ 10 000€.

Le Grand Chalon à dégagé 8 millions d'euros sur son exercice comptable 2013 et il n'augmente pas les taux des taxes.

Le transport urbain est financé à 87% par les entreprises de plus de neuf salariés. Et 83% des usagers ne paient pas le bus.

Le Grand Chalon à reversé une partie des taxes professionnelles aux communes.

Le Conseil Communautaire se réunit le 9 décembre pour voter le budget.

COP Action Sociale

12 Elus sur 39 étaient présents.

Une convention avec l'APAM pour l'hébergement d'urgence à été signé avec le Grand Chalon. Celui-ci participe pour 5% au financement de L'APAM. Cette participation dépend du nombre d'accompagnement réalisé, qui est fixé à 110 accompagnements par an.

Les PEP 71 ont repris le CLS de l'écluse, cet organisme accueil les femmes battues, et se situe avenue Pierre Nuges. Le Grand Chalon subventionne à hauteur de 6 accompagnements sur l'année

Le Grand Chalon à signé un contrat local de santé avec l'ARS pour 3 ans.

Il finance 1.5 postes, à hauteur de 40 000€.

L'ARS organise des actions ciblées (Aime t dent, nutrition contre l'obésité...)

Monsieur le Maire expose qu'il y a cependant un problème de communication sur ces évènements, les administrés ne sont pas informés, car ils ne se rendent pas fréquemment en Mairie ou vers les panneaux d'affichage.

Groupement de commande

Le Grand Chalon propose régulièrement des groupements de commande, dont un concernant les bornes d'incendie. Jusqu'à présent le contrôle des bornes en pression et débit sont effectués par Mr VADOT. Peut-être faut-il fait parti du groupement de commande des bornes incendie 2014.

Eau et Assainissement

Le Grand Chalon à contractualisé avec..... pour 6 ans.

Total des travaux dans les 2 années qui viennent de 32.5 millions d'euros (2014 -2015)

Concernant FARGES les travaux de renouvellement de canalisation pour 2014 s'élève à 15000€ sur le réseau d'eaux usées où se trouvent les entrées d'eau.

Travaux Assainissement VC5

Extension de la voie Communale n°5 vers la rue du Boubouhard pour remonter dans la rue du lotissement. les travaux commencent lundi 9 décembre.

6- PLAN DE SAUVEGARDE (arrêté)

Monsieur le Maire présente le Plan Communal de Sauvegarde.

Celui-ci n'appelant aucune observation, il est par conséquent adopté à l'unanimité.

Un arrêté sera rédigé.

Ils devront être envoyés aux autorités compétentes.

7- ACCESSIBILITE MAIRIE

La mairie est en attente de retour des réponses de l'appel d'offre lancé le .

L'ouverture des plis se fera le lundi 9 décembre à 17h.

Puis une réponse sera donnée au entreprises ayant répondu.

La mairie est en attente des retours des devis d'EDF et France Telecom concernant le déplacement temporaire des fils et de leurs remises en place en fin de chantier.

8- ACCUEIL DE LOISIRS

Monsieur DUMAS présente le compte rendu de la visite de la DDCS du 18 novembre 2013.

Deux conseillers d'éducation populaire et jeunesse sont venu dans les locaux.

Ils sont venu étudier le fonctionnement de l'accueil de loisirs ainsi qu'examiner le projet des rythmes scolaire et son évolution.

Aucune observation a été fait, seulement concernant le contrat d'assurance une mention n'est pas portée, (à voir avec l'assureur).

9- SYDESL (délibération)

L'éclairage public rue du Montet aura un ajout de 3 lampadaires, pour un coût de 4363€.

10- FARG'INFOS

Monsieur NOUVEAU propose d'insérer un article concernant la vigilance des personnes (ne pas ouvrir sa porte le soir à n'importe qui ...) ainsi qu'un article présentant la maison de l'autonomie.

QUESTIONS DIVERSES

Prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi 17 janvier 2013 à 18h00.

Le Maire

Jean-Claude NOUVEAU